

Compte-rendu¹ de la table ronde n°1 :

La collaboration entre équipes artistiques et collectivités locales

La création et la mise en œuvre d'un projet culturel nécessitent l'intervention de différents partenaires, au sein desquels les collectivités territoriales prennent une place de plus en plus significative. Lorsque les collectivités locales choisissent d'axer le développement de leur politique culturelle autour des arts de la rue, quelles sont leurs motivations ? Comment collaborent-elles avec les équipes porteuses du projet artistique ? Quelles sont l'implication et la responsabilité de chacun ?

▪ **Intervenants :**

- Palmira Picon Archier, Directrice de Quelques P'arts... le SOAR (Denis Duchamp, Maire de Félines, en nord Ardèche est excusé).
- Pierre Dolivet, Gérant de la Cie Jo Bithume qui assure notamment la direction artistique, technique et logistique du festival les Accroche-Cœurs à Angers.
- Yves Deschamps, Président du Comité national de Pilotage du Temps des arts de la rue.

- **Modératrice :** Anne Guiot, Coordinatrice de l'APCAR (Association de Préfiguration de la Cité des arts de la Rue).

Palmira Picon-Archier et Pierre Dolivet illustreront la thématique de la table ronde en faisant part de leur propre expérience et de l'histoire de leur projet sur leur territoire respectif. Yves Deschamps quant à lui dressera une cartographie des diverses motivations des collectivités dans leur intérêt pour les arts de la rue à travers quelques exemples significatifs.

Palmira Picon-Archier

Du festival de La Manche à Quelques p'Arts... Le SOAR, histoire d'un projet de territoire. Une saison, un temps fort, un lieu de résidence, un pôle ressource, des actions culturelles.

Rappel historique.

La première édition du festival de la Manche, porté par la MJC d'Annonay a lieu en 1988. Dès ses débuts, dans un souci d'équilibre culturel, le festival s'inscrit sur le territoire en menant des actions délocalisées (diffusion, résidences, ateliers) en dehors du moment de l'événement phare. Plus qu'un simple événement, c'est un projet global de développement des arts de la rue créant toute une dynamique sur le territoire de la région annonéenne.

Au départ, les subventions sont modestes, c'est en 1995 que l'on note une augmentation sensible des aides avec l'engagement du Département, de la Région et de la DRAC. En 2000 le projet de saison sur le nord Ardèche et sud Loire peut être renforcé grâce aux choix que font les élus du territoire pour inscrire le projet dans un premier contrat global de développement.

En 2002, alors même que les moyens financiers sont plus importants et qu'une réflexion est menée pour développer une réelle saison des arts de la rue, le désengagement de la nouvelle municipalité ne permet plus au festival d'avoir lieu. Rapidement, la Région, le Département et la DRAC et des communes du bassin annonéen notamment Félines, Vinzieux, Villevoisance affirment leur volonté de ne pas abandonner ce projet de territoire qui sera à présent porté par L'APSOAR (Association de Préfiguration au Secteur Ouvert aux Arts de la Rue) et qui impliquera un réel engagement des communes partenaires.

Très vite d'ailleurs, ces dernières expriment un certain enthousiasme à l'idée de continuer ce qui ne se ferait plus à Annonay. Sans qu'il y ait d'année blanche après le festival, le premier Temps Fort est organisé en 2003, servant ainsi d'exemple pour les autres communes et permettant un enchaînement rapide avec la saison.

¹ Réalisé par Anne Saunier



La question de la motivation des communes.

A Annonay, le festival avait déjà créé une dynamique, dont les élus avaient conscience, ils ont senti le potentiel de développement que le projet pouvait apporter. L'enjeu était aussi de démontrer que c'était un réel projet artistique, avec les mêmes exigences qu'un théâtre de ville avec une mission artistique, territoriale, d'action culturelle et professionnelle. Même s'il participe à animer un territoire, il ne se résume pas qu'à cela. Il s'agit de présenter le travail d'artistes. C'est aussi un projet solidaire, qui met sur un pied d'égalité toutes les communes partenaires malgré leurs moyens modestes (de 300 à 2000 habitants) et qui s'adresse à tout un territoire sur lequel la population est en mouvement.

La qualité du projet, sa volonté d'aller vers les populations et bien sur la dynamique créée par les arts de la rue dans le bassin annonéen depuis 1988 les ont convaincus.

L'importance de la confiance dans un projet à encrage très fort.

« Les élus sont fiers de démontrer que les arts de la rue ne sont pas une nuisance et qu'ils savent accueillir de l'artistique. Tout le travail à mener relève de la médiation politique. Depuis 2002, je n'ai fait que ça ».

La confiance, l'appropriation, la valorisation des partenaires et le partage du projet sont essentiels. Si les choix artistiques reviennent à Palmira, le projet culturel se monte ensemble, en concertation avec les communes partenaires de l'APSOAR.

Mais la franchise aussi est importante. Il faut savoir expliquer ce qu'est un projet artistique et oser refuser l'animatoire en proposant aux élus autre chose. L'APSOAR se positionne aussi en pôle ressource, à l'écoute de son territoire et force de proposition et d'accompagnement pour les acteurs locaux. L'association peut mettre ses savoir-faire et ses compétences aux services d'une commande. C'est un travail de terrain, de médiation mené par une équipe qui laisse une trace bien au-delà du côté éphémère des arts de la rue.

Les différents types de partenariats.

12 communes sont partenaires. 6 d'entre elles se sont engagées pour 3 ans, les 6 autres s'engagent pour un an. Cet engagement de 3 ans était important pour le projet, il permettait à l'Etat, la Région et le Département de voir cette perspective à moyen terme. Même si une commune renouvelle son engagement chaque année, l'impact n'est pas le même sur la crédibilité du projet et donc sur son développement.

3 communautés de communes (Les 2 Rives, Les Monts du Pilat et Vivarhône) sont également partenaires ainsi que le Parc Régional du Pilat qui a proposé la direction artistique de son événement à l'APSOAR.

Ce travail de territoire permet aussi des complémentarités artistiques entre les différents acteurs culturels locaux. Cet échange permet de tisser des liens avec d'autres disciplines du spectacle vivant, avec le cinéma ou les arts plastiques qui conduit à un mélange des publics intéressants.

Chiffres saison et temps fort 2006.

Environ 100 représentations sur la saison et le temps fort réparties sur une zone géographique de 1500 km²

29 compagnies accueillies dans le cadre de la saison

15 compagnies accueillies dans le cadre du Temps Fort

Environ 30000 spectateurs sur la saison et le temps fort

L'évolution est intéressante, maintenant on peut parler de public, qui se déplace réellement de communes en communes. Le nouveau public est estimé à plus de 30% chaque année.

« Le public au départ n'existe pas, il le devient. Le but n'est pas d'édifier un lieu culturel mais un environnement culturel et répondre à la question de la culture accessible au plus grand nombre. C'est un projet d'envergure mais de proximité ».



Pierre Dolivet

*Une compagnie et sa ville : Angers et la compagnie Jo Bithume,
Un festival, un lieu de création devenu CNAR et une école de cirque gérés par une équipe artistique.*

Rappel historique.

Exerçant d'abord de manière amateur, la compagnie de théâtre de rue Jo Bithume est créée officiellement en 1982. S'appuyant sur le masque et le mouvement, elle privilégie le geste au texte. A présent, fort de ses 25 ans d'existence, la compagnie est composée de 16 permanents et plus de 60 intermittents sur 7 spectacles en tournée.

Dès le début, parallèlement à la création de spectacles, l'équipe développe une activité d'action culturelle et d'organisation de festival. De part leur parcours d'enseignant, les fondateurs de la compagnie sont enclin à mener un travail pédagogique notamment autour du cirque. Très vite aussi, ils investissent le territoire régional avec leur chapiteau qui leur sert de lieu de travail. A l'image des compagnies de cirque, ils prennent l'habitude d'installer leur campement et de proposer leurs spectacles à la recette aux différentes communes. Cette implantation leur permet de travailler en lien étroit avec les écoles en proposant des séances scolaires ou des ateliers. Petit à petit, la ville d'Angers leur met à disposition un terrain, qui change en fonction des disponibilités. Cette implantation dans la ville leur permet de tisser des liens étroits avec les maisons de quartier et d'organiser des festivals inter-quartiers, des carnivals... Les liens avec la population angevine autour d'actions culturelles se poursuivent.

Parallèlement à leurs tournées, la compagnie Jo Bithume a mis en place, en collaboration avec d'autres compagnies de la ville, un festival intitulé « *Décembre l'escalier* » qui a duré 3 ans. L'événement durait 1 mois et proposait 3 spectacles par soir. Une certaine confiance en la programmation artistique s'est installée. Le public appréciait cette formule de soirée complète faite de musique, de théâtre, de cirque et/ou de théâtre de rue. La fréquentation s'amplifiait mais les subventions ne suffisaient pas. Les compagnies associées ont donc décidées d'arrêter le festival. Deux ans plus tard, devant le vide ressenti, la municipalité fait appel à Jo Bithume pour la création d'un événement.

La ville passe commande, déléguant la conception du cahier des charges.

C'est Jo Bithume qui crée le cahier des charges et qui imagine l'événement dans son ensemble. *Les Accroche-Cœurs* se veulent fortement ancrés dans la ville, en lien étroit avec la population et les acteurs locaux. Toutes les structures culturelles sont rencontrées afin de leur présenter le projet et de les inviter à s'y impliquer. C'est un festival dédié aux arts de la rue et l'idée est de leur proposer d'imaginer comment leurs activités respectives peuvent se rejoindre hors les murs.

La volonté d'impliquer les habitants est très forte également. Chaque année un thème est donné au festival et la population est invitée à l'illustrer à sa convenance. Deux personnes de l'équipe permanente ne s'occupent que de ces activités d'action culturelle avec les Angevins et de rencontres des associations relais. L'organisation du festival prévoit la mise en décors de certains lieux de la ville autour du thème mais ensuite la population s'en empare librement pour le faire vivre durant l'événement. L'organisation n'apporte pas de soutiens financiers aux différentes structures relais. Une rétribution est donnée en termes de communication et des aides logistiques peuvent être apportées.

Le questionnement actuel.

Le festival rassemble 150000 personnes. Cette affluence devient relativement lourde à gérer notamment parce qu'elle met en péril les spectacles programmés. Une jauge trop importante sur un spectacle peut rendre difficile les conditions de représentation. Cela change aussi le rapport que le public entretient avec le spectacle puisque pour préserver une jauge adaptée, les organisateurs sont contraints de mettre en place un système de billetterie gratuite avec réservation. La programmation doit aussi en tenir compte en proposant des plus grosses formes au détriment de projets plus intimistes et de proximité.

Une nouvelle structure culturelle est créée sur Angers : Le Quai. Actuellement en construction, il devra fédérer toutes les structures existantes. Cette structure est en lien étroit avec Jo Bithume pour définir les rapports qui seront entretenus. Il est question que Jo Bithume participe à la programmation artistique arts de la rue entre avril et novembre. La compagnie souhaite de toute façon conserver ce

lien étroit avec sa ville et y poursuivre son implication. La Papeterie, en accueillant des compagnies en résidence toute l'année peut œuvrer dans ce sens en permettant une diffusion des spectacles plus régulière.

Toutes ces actions menées depuis des années ont fait qu'à Angers, il y a un public des arts de la rue. La compagnie Jo Bithume peut jouer une semaine devant 1000 personnes chaque soir.

Yves Deschamps

La relation des arts de la rue avec les collectivités à travers quelques exemples significatifs.

Bref rappel de la structuration du secteur.

La Falaise des Fous en 1981 peut être considérée comme « l'acte de baptême » des arts de la rue. Cet événement marque le début de la structuration du milieu en précisant le sentiment d'appartenance à un mouvement nouveau doté d'une démarche spécifique. Alors même que le secteur se structure et s'enrichit au cours des années 1980, le ministère peine à reconnaître la valeur artistique de cette pratique émergente.

Il faut donc attendre le début des années 1990 pour que les propositions de la profession trouvent un écho auprès du ministère. C'est en 1993, lors du festival Chalon dans la Rue, que Jacques Toubon, nouvellement ministre, affirme sa volonté de soutien en labellisant notamment des lieux de créations spécifiques. C'est à cette époque aussi que HorsLesMurs est créée et que les premières compagnies voient leur projet soutenu contractuellement par la DMDTS.

C'est à partir de ce moment que l'intérêt des collectivités pour les arts de la rue s'accroît considérablement. Les municipalités investissent dans les festivals qui se développent et connaissent des fréquentations record. La Ville d'Aurillac par exemple fait le choix de fermer sa Scène Nationale afin de mettre tous ses moyens sur le Festival Eclat.

Saint Gaudens.

Philippe Saunier-Borell, en tant directeur du service culturel de la Ville organisait Le Saint Gaudingue, festival de théâtre de rue depuis 1992. En 1998, après sept éditions la nouvelle municipalité en place décide de stopper son soutien de manière radicale. L'ancienne municipalité avait pourtant énormément investi, en accord avec le département et la région pour un projet d'envergure pour les arts de la rue.

Suite à cette rupture, une concertation est mise en place. L'Etat approuve l'idée d'un projet de territoire et les collectivités de Haute-Garonne répondent présentes. C'est ainsi que naissent *Les Pronomades* : une programmation de rue sur six mois, dans dix-huit communes en milieu rural.

Royal de Luxe : un exemple caricatural mais significatif.

Les 3 fondateurs, Phéaille, Courcoul et Delarozière sont installés successivement à Alès, Nîmes, Toulouse. Dans chacune de ces communes, ils ne trouvent aucun soutien probant. A l'époque, leurs rapports avec les collectivités n'ont rien de ceux qu'on leur connaît aujourd'hui. Le tournant a lieu avec le retentissement de leur spectacle *Roman-Photo* et la reconnaissance nationale qui s'ensuit à la fin des années 1980. Nantes venait de changer de municipalité et le nouveau maire choisit de mener un projet d'envergure autour de cette compagnie. Il propose d'accueillir la compagnie dans sa ville, dans un lieu qui serait rénové et d'investir 1 million de francs si l'Etat engage la même somme. L'Etat accepte la proposition et c'est ainsi qu'après douze années d'autonomie une compagnie se lie avec une collectivité dans une relation qui restera une des plus emblématiques dans sa force et sa durée.

Conclusion.

Bien d'autres exemples pourraient être cités pour illustrer le rapport que les arts de la rue entretiennent avec l'Etat et les collectivités. Le Temps des Arts de la Rue est symptomatique de l'évolution du regard porté par l'institution sur ce secteur. Malgré cela, les réticences restent telles que le travail à mener est encore énorme. C'est une question de volonté politique c'est pourquoi la profession doit continuer son travail d'interpellation et de sensibilisation.

La confiance doit s'installer entre élus et artistes. L'expérience menée par Lieux Public et Maud Le Foch (*Mission repérage*) a permis dans 40 villes de mettre en contact un élu et un artiste sur une journée. Donner le temps à l'échange, à l'écoute, au dialogue et à la confrontation des points de vue sans aucun souci d'intéressement. Les élus et les artistes ont appris à regarder leur ville autrement en acceptant de voir par les yeux de l'autre.

la fédération des arts de la rue

Rhône Alpes



L'accent doit être mis sur la formation, les compagnies comme les professionnels, chacun à leur niveau peuvent jouer ce rôle auprès des collectivités, des élus et des services techniques.

Le secteur a besoin d'une institution consciente des spécificités des arts de la rue pour mener un politique adaptée : développement le conventionnement, l'aide aux lieux, à la diffusion...

Les rassemblements régionaux ou inter-régionaux peuvent donner, au-delà du Temps des Arts de la Rue, des résultats intéressants.

Pour en savoir plus...

Quelques liens sur le web :

- Site de Quelques P'arts... le SOAR : www.quelquespartslesoar.com
- Site de la Compagnie Jo Bithume : www.compagniejobithume.com
- Site du Festival les Accroche-cœurs : www.angers.fr/accrochecoœurs
- Site du Temps des arts de la rue : www.tempsrue.org